

<u>Une coalition demande de revoir le concept du cadeau de la BMO pour le 400^e de Québec</u>

La fresque BMO de l'édifice Marie-Guyart : le mauvais cadeau au mauvais endroit

Québec, 22 novembre 2007 – Une coalition de personnes et de groupes issus des milieux artistiques, communautaires et universitaires de Québec demande à la Commission de la capitale nationale du Québec et au gouvernement Charest de revoir le projet de fresque de l'édifice Marie-Guyart, pour le rendre davantage conforme à l'esprit des fêtes du $400^{\rm e}$ de Québec, qui est de célébrer la fondation de la ville en 1608. Ce cadeau, le même qui sera successivement offert à toutes les capitales du Canada, peu importe leur âge, ne célèbre en rien les quatre cents ans de Québec. Il est donc proposé de repenser le projet actuel, d'une esthétique discutable, en vibrant hommage à la vitalité de la ville. Il est aussi préconisé d'abandonner l'idée d'une murale, d'autant plus que celle-ci est totalement incongrue dans le contexte architectural de l'édifice Marie-Guyart. À cet égard, une analyse architecturale du projet, récemment menée par l'architecte Marcel Junius, en dénonçait le caractère malséant.

« Voilà l'occasion de profiter du dynamisme du milieu », explique le porte-parole de la coalition, M. Louis Germain du Comité des citoyens du Vieux-Québec. « Il s'agit d'inviter les créateurs de toutes disciplines, par voie de concours, à proposer un cadeau qui mette en valeur toute la richesse du patrimoine urbain. La générosité de la Banque de Montréal doit déboucher sur un projet rassembleur et porteur d'avenir. » Un comité organisateur, composé de personnes principalement issues du milieu artistique, serait formé pour préciser les détails du projet, procéder aux consultations requises et y donner suite en collaboration avec les instances publiques.

« C'est une démarche très positive, en lien direct avec les festivités du $400^{\rm e}$ », ajoute M. Germain. « Les fêtes doivent célébrer Québec tout en mobilisant ses forces vives. Cette façon de faire présente aussi l'avantage de mieux tenir compte du statut de Québec comme ville du patrimoine mondial. La présence du milieu artistique est incontournable à cet égard. »

Pour lancer ce brassage d'idées et donner matière à réflexion, M. Germain suggère : « Pourquoi la BMO ne consacrerait-elle pas les 300 000 \$, que coûteraient la fresque, à soutenir les arts et le patrimoine dans l'espace Bon Pasteur devant l'édifice Marie-Guyart ? »

Rappelons que la *Fresque des capitales*, une commandite de la Banque de Montréal annoncée récemment par la Commission de capitale nationale du Québec, se veut la première d'une série de quatorze fresques devant voir le jour dans les quatorze capitales du Canada.

Signataires:

Coalition Héritage Québec

Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste

Conseil de quartier de St-Roch

Comité des citoyens du Vieux-Québec

Institut du patrimoine culturel

Regroupement des artistes en arts visuels du Québec

Union des artistes

Danielle April, artiste

Paul Béliveau, artiste

Claude Cossette, professeur titulaire en publicité sociale à l'Université Laval

Marcel Junius, architecte

Georges Leahy, architecte

Michel Lessard, historien

Claire Lamarre, artiste

André Marier, O.Q. ex-conseiller municipal de l'arrondissement de la Cité, couvrant la colline parlementaire.

Claire Morin, Galerie Estampes Plus

Bernard Mulaire, historien de l'art

Gilles Tremblay, architecte

Linda Verge, Galerie Linda Verge

-30 -

Source : Comité des citoyens du Vieux-Québec

Relations de presse : Communications Paulette Dufour (418) 525-5455